

# Le changement climatique menace la sécurité alimentaire

## Partage international n° [328](#) - Décembre 2015

Les changements climatiques menacent gravement la sécurité alimentaire et 600 millions de personnes supplémentaires pourraient être sujettes à la malnutrition d'ici 2080, avertit une spécialiste des droits de l'homme aux Nations unies.

*« L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes, la hausse des températures et du niveau des mers, ainsi que les inondations et les sécheresses ont un impact significatif sur le droit à l'alimentation »*, déclare dans un communiqué de presse Hilal Elver, rapporteuse spéciale des Nations unies sur le droit à l'alimentation.

*« Tous ces incidents climatiques auront un impact négatif sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'aquaculture et sur les moyens de subsistance des populations »*, ajoute-t-elle, avertissant que répondre à la demande alimentaire par des modèles agricoles orientés vers la production à grande échelle n'est pas la bonne solution.

Mme Elver souligne également la nécessité d'un changement majeur de l'agriculture industrielle vers des systèmes, tels que l'agro-écologie, qui soutiennent le mouvement pour une alimentation locale, protègent les petits exploitants agricoles, respectent les droits humains, la démocratie alimentaire et les traditions culturelles, maintiennent en même temps un environnement durable et contribuent à une alimentation saine.

*« Ceux qui ont le moins contribué au réchauffement de la planète sont ceux qui auront le plus à souffrir de ses effets nocifs, souligne-t-elle. Une action urgente est nécessaire pour répondre aux défis posés par le changement climatique, mais les politiques d'adaptation devraient respecter le droit à*

*l'alimentation ainsi que d'autres droits fondamentaux. »*

La rapporteuse spéciale a communiqué ses recommandations avant la conférence sur le changement climatique de Paris, dont l'objectif est de parvenir à un instrument juridique universellement applicable dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

*« La pression de la société civile sur les intervenants de la CCNUCC monte pour qu'ils obtiennent des résultats à Paris en adoptant une approche qui respecte les droits humains, et en particulier ceux des plus vulnérables. Tout accord doit inclure un engagement clair de l'ensemble des parties concernées pour garantir la justice climatique et la sécurité alimentaire pour tous, insiste Mme Elver, et les gouvernements doivent veiller à ce que les droits humains soient au cœur de la gouvernance du changement climatique. »*

Les experts indépendants et les rapporteurs spéciaux sont nommés par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies basé à Genève pour examiner la situation d'un pays ou d'un aspect particulier des droits humains. Les postes sont honoraires et les experts ne font pas partie du personnel de l'Onu. Leur travail est bénévole.

**Sources** : communiqué de presse de l'Onu

**Thématiques** : [environnement](#)

**Rubrique** : [S.O.P. — Sauvons notre planète](#) (« Les changements climatiques montrent sans l'ombre d'un doute que la planète est malade... Le temps nous est compté pour mettre fin aux ravages que subit quotidiennement la planète Terre. Chaque homme, chaque femme, chaque enfant a son rôle à jouer dans sa restauration. Oui, le temps presse. Save Our Planet (S.O.P.), sauvons notre planète ! » Le Maître de B. Creme, S.O.P. Sauvons notre planète, 8 septembre 2012.)